AGO 2021

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2021 qui s'est tenue le samedi 20 février 2021 de 12 h à 16h à Palau del Vidre.

Présents: Patricia Wolff, Elisa Saint-Aubin, Pierre Marie-Joseph, Frédérique Piera-Baylot,

Nathalie Dumoulin, Eloi Grau, Christophe Cloarec, Sophie Laudam

Excusés: Lydia Mikulcic, Michèle, Eric Billey, Florient Felix

Nombre d'adhérents à date : 18

Secrétaires de séance : Eloi Grau et Nathalie Dumoulin

Ordre du jour

I. Comptabilité

II. Co-présidents

III. Montant cotisation

IV. Bilan et suite des projets votés

V. Projets en cours ou à venir...

VI. Questions diverses

I. Comptabilité

Eloi et Nathalie sont les comptables de l'association.

Bilan comptable 2020:

Billin compensic 2020 .				
	débit	crédit		
18 adhésions		225,00 €		
Assoc UNADEV		50,00 €		
MAIF 2020	122,32 €			
MAIF 2021	113,65 €			
Frais bancaires	45,06 €			
	281,03 €	275,00 €		

Au 31/12/20, il y a 210€ sur le compte du Crédit Mutuel et 50€ sur le "compte en liquide" tenu par Eloi.

→ Bilan 2020 approuvé par l'AGO

Budget prévisionnel pour 2021

	débit	crédit	
30 adhésions		200 €	
Prestations Lycée Jena Lucat		210 €	30% des 700€ facturés
intervention mairie Eyne - 2 jours		180 €	30% des 600€ facturés
MAIF	120,00 €		
Frais bancaires	45,00 €		
Jardi per Tots - loyer dû a la mairie	80,00€		
Jardi per Tots - loyer dû a la mairie		80€	
Jardi per Tots - contribution à l'assurance		15 €	
	245,00 €	685,00 €	

→ Budget prévisionnel approuvé par l'AGO

<u>Questions soulevées</u>: Quelle répartition des rentrées financières entre la future association envisagée pour l'Eco-lieu et PermaCat ? Décision de distinguer clairement l'Eco-lieu (projet de PermaCat) et PermaCat dans son ensemble, et de réfléchir à des actions bénévoles qui génèreraient des rentrées financières pour PermaCat.

Idées:

- Marche gourmande : cheminement entre des points de vente de nourriture. Vérifier la faisabilité vis-à-vis de la réglementation (notamment alimentaire) (point d'action Patricia).
- Vente de plants, ou stage d'une journée payante (ou adhésion ?) de réalisation de semis et on repart avec des plants... réfléchir à la légalité, notamment vis-àvis des statuts de l'assoc.

II. Co-présidents

Aucun président démissionnaire. Nicolas Cartier confirme sa demande pour être co-président. Nous sommes donc 8 co-présidents à date :

Eloi Grau – Elisabeth Saint-Aubin – Patricia Wolff – Sophie Laudam – Florient Felix – Eric Billey – Nicolas Cartier - Nathalie Dumoulin.

Nathalie se charge de faire la déclaration à la préfecture.

→ Point approuvé par l'AGO

III. Montant de la cotisation

Actuellement le montant de l'adhésion est de 5 euros minimum, et plus pour ceux qui peuvent. Elle est valable pour une année jusqu'à la prochaine AGO.

Pour cette année, comme il y a des rentrées d'argent prévisionnelles qui permettent de couvrir les frais de fonctionnement, nous conservons le montant de la cotisation à 5€ minimum.

→ Point approuvé par l'AGO

IV. Bilan et suite des projets votés

En raison des règles sanitaires en vigueur, les salles municipales ne sont pas ouvertes au public depuis octobre 2020, par conséquent les altermarchés ouverts au public et réunions publiques pour JARDI PER TOTS annulés

Présentation d'un bilan des projets de l'année 2020 et intentions pour l'année 2021.

1/ kit école : participants Eloi, Flo et Elisa. La rédaction des fiches a été suspendue. Une subvention a été demandée à la région mais nous n'avons pas obtenus suffisamment de votes. La rédaction est actuellement en pause faute de disponibilités de chacun.

→ Point approuvé par l'AGO

2/ Champs des possibles :

Flo reprend contact avec l'UNADEV pour voir s'ils veulent reprendre les ateliers et comment cela peut s'organiser. A voir la possibilité de faire ces ateliers sur le Jardi Per Tots (il faut voir avec la mairie si on peut accueillir un atelier payant) ou le Jardin de Palau.

Pour l'instant, ce projet reste dans PermaCat.

→ Point approuvé par l'AGO

3/ L'altermarché chaque mois avec les ateliers

Elisa s'occupe de louer la salle 1 rue des Calanques en signant une convention à la mairie à l'année. Son travail consiste à aller chercher les clés la veille et à ouvrir et à fermer. En effet, l'occupation de cet espace est laissée aux propositions de chacun.

A ce jour, il y a un espace don troc (on peut y prendre ce qu'on veut et on y dépose ce qu'on veut avec consigne de récupérer ces affaires si elles ne sont pas parties), un espace échange en monnaie alternative (à ce jour, la june ou G1) des personnes échangeaient des objets en monnaie libre ou faisait du troc. Des ateliers organisés par Patricia étaient proposés.

Les altermarchés ont été suspendus par la crise sanitaire. Plus de salle et pas d'autorisation de se réunir.

L'AGO décide de les reprendre dès que possible tout en revoyant l'organisation des ateliers qui pose problème (de volume sonore et d'espace). Peut-être à rattacher aux rendez-vous de rencontre des 1^{ers} dimanches ?

→ Point approuvé par l'AGO

4/ Jardin partagé de Palau

Le jardin commence à être aménagé (chemins, mare, réserve d'eau, tuyaux) et cultivé (choux, poireaux, salades, épinards, fèves, pommes de terre, engrais verts...). Le plan a été fait, il reste des zones à penser, imaginer et mettre en place.

Un fichier sur le site PermaCat recueille les heures des participants. Le temps de transport doit être compté.

Il faut penser une organisation pour être totalement autonomes sur ce lieu, et aménager l'agora.

A discuter : le mode de répartition des récoltes.

→ Point approuvé par l'AGO

5/ Jardin partagé de Perpignan : JARDI PER TOTS

Projet citoyen sur une parcelle municipale attribuée à Permacat dans le parc arboré en construction du champ de mars.

En Février, le projet a reçu une promesse de subvention de 2500€ par la mairie de Perpignan (Perpi'Initiative). Actuellement 1700€ ont été versés sur le compte personnel d'Elisa car cette subvention excluait les associations.

Permacat est locataire du jardin et héberge le projet qui consiste à créer des zones de cultures permettant de jardiner assis ou debout, avec la contrainte d'accessibilité aux personnes en fauteuil roulant (pour faire le tour du jardin et accéder aux jardinières adaptées).

Ce jardin partagé sera partagé par Permacat et un collectif appelé Jardi per tots (personnes résidant non loin du champ de mars).

Permacat a signé le 25 janvier 2021 un bail de un an renouvelable 3 fois et plus si le projet prend. Le loyer est d'1€ le m2, soit 80€ l'année. L'eau de ville est limitée et contrôlée par un compteur. Tout dépassement sera à la charge de Permacat. Nous avons droit à 40 m3 soit 40000 litres = environ 10 arrosoirs de 10 litres par jour, contrainte qui va nous aider à travailler sur l'économie de l'eau.

La mairie interdit toute activité commerciale sur ces jardins. L'organisation d'ateliers payants est donc à étudier.

Une convention entre Permaculture Catalane et JARDI PER TOTS est en cours d'élaboration. Il y sera écrit que Permacat paye le loyer à la mairie, qu'à ce titre l'association reçoit annuellement une partie de la subvention à hauteur de ce loyer (80€) plus une contribution à l'assurance (15€).

Il y sera aussi écrit que le collectif Jardi Per Tots gère le jardin. Ce collectif comprend des membres Permacat et des participants au jardin non membres de PermaCat. Les membres de PermaCat représentent l'association PermaCat dans les décisions liées au budget. Le collectif tient informé PermaCat des décisions prises par le collectif, via le site internet.

Un groupe Jardi Per Tots est créé sur Signal pour le collectif

Cette convention entre Permaculture Catalane et JARDI PER TOTS doit être soumise au vote PermaCat.

Budget dépensé à ce jour : 781,35€ reste 914,69€ sur les 1700€ reçus.

→ Point approuvé par l'AGO

6/ Organisation de rencontres les 1er dimanche du mois

Pour garder le lien, tout membre ou sympathisant peut proposer de nous recevoir sur son terrain.

Le dernier repas s'est déroulé chez Juliette le samedi 23 Janvier.

Ces rencontres sont suspendues en raison de la crise sanitaire.

→ Point approuvé par l'AGO

7/ Projet de création d'un écolieu

Ecolieu qui comprendrait une partie professionnelle avec accueil du public (agora) et une partie habitat réversible (éco-hameau).

En cours, 3 groupes de réflexion:

- recherche de financement : Didier et Elisa
- Partie Urbanisme : Sophie et Nathalie
- partie juridique : Eloi, Patricia, Cathy, Sylvie

L'écolieu est un projet de PermaCat. Sa structure juridique sera distincte de l'association PermaCat.

→ Point approuvé par l'AGO

8/ Utilisation du site Permacat

Site migré gracieusement et avec succès sur le serveur de Pierre. Pierre propose d'héberger le site pour une année et de faire le point.

Le site accueille aussi maintenant Ramène Ta Graine et potentiellement Fermille. Un espace (forum) a été créé pour les différents jardins partagés. 78 inscrits à ce jour.

Il est prévu une réunion pour rendre le site plus simple d'accès en terme d'ergonomie.

→ Point approuvé par l'AGO

9/ Interventions rémunérées pour aider à la création d'un jardin potager en permaculture dans l'enceinte du lycée Jean Lurçat.

Ces interventions ont été votées par les adhérents, et sont réalisées en partenariat avec l'association Ramène Ta Graine.

Les premiers ateliers sont réalisés.

La convention est en cours de signature, acceptée par l'asso, avec répartition de 30% pour Permacat, 70% pour frais de déplacement (répartis entre les intervenants). La facture est au nom de l'association, qui perçoit le paiement et reverse une partie aux intervenants sur présentation de note de frais.

→ Point approuvé par l'AGO

10/ intervention en Cerdagne en juin pour une présentation de la permaculture

2 jours d'intervention, le programme est défini : présentation de l'approche permaculturelle, échange de graines/plantes, aide à la mise en place d'un jardin.

En lien avec Bernard Bouzan d'Eyne.

Un devis de 800€ (à modifier pour retirer la TVA) a été envoyé.

→ Point approuvé par l'AGO

11/ Constitution d'un dossier pour demande d'agrément

Un dossier de demande d'agrément Education Nationale est en cours de dépôt. Cet agrément permettra à PermaCat d'intervenir dans tout milieu scolaire.

Dossier envoyé, à compléter avec le PV de l'AGO + liste des membres co-présidents.

→ Point approuvé par l'AGO

12/ conférence sur la monnaie

Conférence effectuée par Eloi à l'Université Populaire Pyrénées Méditerranée le 15 Janvier 2021 à Argelès. La vidéo est en ligne.

→ Point approuvé par l'AGO

V. Projets en cours et à venir

1/ Serre associative

Créer une serre pouvant servir à des projets de l'association ou pour que l'association puisse proposer des boutures ou des plants en monnaie hors euro.

A voir qui la prend en charge (PermaCat ou la future association) et où ?

→ ce projet est plutôt à voir comme un atelier ?

2/ Cultures collectives

Planter collectivement des céréales, des plantes pour faire des purins, ou autres. Une partie des résultats pour l'asso pour développer le réseau "altermarché" et l autre pour les participants.

Semis partagés pour les jardins + partage des boutures ...

→ ce projet est plutôt à voir comme un atelier ?

3/ Projet Bzzzz

Formaliser ou non les ruches. Associer des ruches pour certains projets écoles? La formalisation de ce projet en projet PermaCat permettrait un éventuel financement des achats nécessaires...

VI. Questions diverses

1/ Contribution des projets à PermaCat

Comment formaliser la contribution à l'association des projets votés générant un revenu financier (subvention, facture, recette...) ?

Les projets étant tous très différents, il est proposé que lors du vote du projet, le dossier doit contenir un budget prévisionnel avec éventuelles recettes, modalités de contribution à l'association et dédommagement des intervenants (notes de frais).

→ Point approuvé par l'AGO

Fin de la réunion à 16h Les secrétaires

Eloi Grau

Nathalie Dumoulin

M